



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-58513>

Département(s) de publication : **27, 76, 14, 60, 62, 61, 80, 93, 78**

Annonce n° **25-58513**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Val-de-Reuil

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCAS de Val-de-Reuil

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : groupement de commande Fourniture de matériel scolaire, périscolaire et administratif

Description : groupement de commande de fourniture de matériel scolaire, périscolaire et administratif, pour le CCAS et la commune de Val-de-Reuil

Identifiant de la procédure : bb1a2934-4110-418f-aebd-033625281b76

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39162110 Fournitures scolaires

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Val-de-Reuil

Code postal : 27100

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution voir CCTP. Le présent accord-cadre comporte des clauses de réexamen ainsi définies peut-être initiée dans les cas suivants :

- En cas de disparition d'un indice de révision de prix, dans le cas où aucun indice de substitution n'est préconisé, un nouvel indice est choisi par la personne publique avec l'accord du titulaire et sera matérialisé par voie d'avenant. Le titulaire du lot concerné s'engage à faire bénéficier à la personne publique des offres promotionnelles qu'il effectue. Pour ce faire le titulaire doit, dix (10) jours avant l'entrée en vigueur de l'offre promotionnelle, informer par lettre recommandée avec accusé de réception l'administration contractante. Les réductions de prix affectées aux articles, objet du lot de l'accord-cadre, durant la promotion, s'appliqueront pour toutes les commandes passées pour cette période. En dehors des périodes de promotion, les prix applicables sont ceux définis au marché. En aucun cas, les offres promotionnelles ne devront pas entraîner une diminution de la qualité des produits ou des services associés offerts par rapport aux conditions initiales de marché.
- Pourront être ajoutés des lignes de prix au bordereau des prix unitaire par voie OS de prix provisoire à l'appui d'un devis dès lors que cela n'augmente pas le montant maximum du marché. S'il y a lieu, une fois par an sera établie un avenant afin de formaliser les nouveaux prix ajoutés au BPU. En cas de dépassement du montant maximum du marché, la reconduction pourra être reconduite de manière anticipée par voie d'ordre de service afin de permettre la continuité d'achat dans la limite du montant maximum annuel et du nombre de reconduction possible. Cette reconduction anticipée aura de fait une incidence sur la date du fin marché qui sera anticipée en fonction de la date de la reconduction effective. Mais elle n'aura pas d'incidence sur l'application de la formule de révision.
- Tout changement de référence, de marque ou de gamme de produit en cours de marché, changement dû à un arrêt de la commercialisation ou à l'apparition de nouveaux produits ne pourra se faire que si le produit proposé en remplacement est de qualité équivalente ou supérieure, sans changement de prix et après un accord écrit de la Commune. Le titulaire devra produire les fiches techniques et de sécurité du nouveau produit, à l'appui de sa demande de changement de produit. Cette modification sera actée par voie d'ordre de service de prix provisoire dans un premier temps, puis acté de manière définitive par voie d'avenant pour ajout et retrait de ligne de prix à la date d'anniversaire dudit accord-cadre.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 580,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 4 - Groupe de lots

4.1 Identifiant de groupe : GLO-0001

Lots inclus : LOT-0001, LOT-0002

Titre : groupement de commande Fourniture de matériel scolaire, périscolaire et administratif

Identifiant interne : 25_05

4.1.1 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 580,000 Euro

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : fourniture de matériel scolaire et périscolaire

Description : fourniture de matériel scolaire et périscolaire

Identifiant interne : 25_05_01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 39162110 Fournitures scolaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 70 rue grande

Ville : Val-de-Reuil

Code postal : 27100

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution sera strictement sur la commune de Val-de-Reuil. l'ensemble des lieux de livraisons figurent au CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

Autres informations sur le renouvellement : L'accord cadre est d'une durée de 24 mois renouvelable une fois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Critères marchés publics écologiques : Autres critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.eure.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marchespublics.eure.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/05/2025 à 17:30

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 26/06/2025 à 18:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Commune de Val-de-Reuil - Tribunal Administratif de Rouen

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours de pleine juridiction : arrêt Tarn-et-Garonne. Le recours doit être exercé par un tiers de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux, y compris pour les contrats relatifs à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir : Le régime contentieux obéit aux règles classiques de recevabilité des recours pour excès de pouvoir. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Commune de Val-de-Reuil - Tribunal Administratif de Rouen

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui traite les offres : Commune de Val-de-Reuil

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 Fourniture de matériel administratif

Description : LOT 2 Fourniture de matériel administratif

Identifiant interne : 25_05_02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Val-de-Reuil

Code postal : 27100

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont indiqués dans le CCTP

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

Autres informations sur le renouvellement : le présent lot est d'une durée de 24 mois renouvelable 1 fois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.eure.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marchespublics.eure.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/06/2025 à 17:30

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 26/06/2025 à 18:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Commune de Val-de-Reuil - Tribunal Administratif de Rouen

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours de pleine juridiction : arrêt Tarn-et-Garonne. Le recours doit être exercé par un tiers de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux, y compris pour les contrats relatifs à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir : Le régime contentieux obéit aux règles classiques de recevabilité des recours pour excès de pouvoir. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : CCAS de Val-de-Reuil - Comptable public des andelys

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Val-de-Reuil

Organisation qui traite les offres : Commune de Val-de-Reuil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Val-de-Reuil

Numéro d'enregistrement : 21270701200010

Département : Eure

Adresse postale : 70 rue grande

Ville : Val-de-Reuil

Code postal : 27100

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@valdereuil.fr

Téléphone : 0232095151

Adresse internet : <https://marchespublics.eure.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.eure.fr/>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Rouen

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : ROUEN

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse internet : <https://rouen.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CCAS de Val-de-Reuil

Numéro d'enregistrement : 21270701200010

Département : eure

Adresse postale : Place des jeunes

Ville : Val-de-Reuil

Code postal : 27100

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@valdereuil.fr

Téléphone : 0232095151

Autres points de contact :

Nom officiel : Comptable public des andelys

Adresse postale : 22 Avenue de la république

Ville : Les Andelys

Code postal : 27705

Subdivision pays (NUTS) : Eure (FRD21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 20fa0f60-43cc-40bf-a301-9b0ce98a1229 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2025 à 14:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2025